



Festivals et événements vs études (provenance et achalandage/retombées économiques)

Méthodologies approuvées par le Ministère du Tourisme

Dans le souci de vous accompagner dans la compréhension des méthodologies approuvées du Ministère du Tourisme en matière de collecte de données, l'équipe d'ÉAQ porte à votre attention les éléments suivants :

1. Complexité des mesures d'achalandage et enjeux statistiques vs méthodologies disponibles

L'évaluation de l'achalandage est un exercice complexe selon les différentes méthodes de comptage adoptées, qu'il s'agisse d'entrées libres ou de comptabilisation via la billetterie. Il est assurément plus complexe lorsqu'il s'agit d'événements extérieurs, sans points de contrôle ou avec un comptage estimatif. Toute évaluation d'achalandage est basée sur des hypothèses, plus ou moins fines selon les outils déployés. Cet environnement ambigu autour des modalités de mesures explique l'écart de chiffres parfois conséquent. Ces choix méthodologiques influencent directement la compréhension et l'exploitation de ces données statistiques, notamment lorsqu'il s'agit de répondre à des demandes de subvention ou de communiquer publiquement la fréquentation. Il est donc essentiel d'être conscient des limites propres à chaque méthode, ainsi que des impacts que ces choix peuvent avoir sur la perception et l'exploitation des données recueillies.

2. Méthodologie exigée par le Ministère du Tourisme

La méthodologie actuellement requise par le Ministère du Tourisme ne fera pas l'objet de modifications dans la nouvelle mouture du programme **d'Aide financière aux festivals et aux événements touristiques**. Parmi toutes les méthodes considérées par le Ministère, les sondages téléphoniques et les sondages web font ici l'objet d'un focus. Bien que la **collecte de données par sondage téléphonique reste la méthode privilégiée** par le Ministère du Tourisme, et suite aux échanges avec les experts, certains points de vigilance sont à retenir :

- Pour que la méthodologie soit approuvée par le Ministère du Tourisme, la collecte implique que l'échantillon reflète fidèlement la diversité de la population ciblée. Le respect d'un échantillonnage représentatif est donc primordial.
- Les résultats obtenus via des sondages exclusivement menés par appels téléphoniques classiques présentent généralement une qualité supérieure en termes de représentativité, engendrant déjà une surestimation acceptable.
- La surestimation observée dans les sondages web est environ deux fois plus élevée par rapport aux intentions réelles de visite, et demeure imprécise quant à la représentativité de l'échantillon, ce qui peut compromettre l'objectivité des résultats.



- Un changement de méthodologie d'une année à l'autre, et en prenant en compte le degré de précision intrinsèque de la méthode retenue, peut entraîner des écarts importants dans les données. Ces écarts peuvent être difficiles à justifier devant les organismes financeurs, à moins de présenter un argumentaire rigoureux et détaillé concernant le choix méthodologique et le positionnement stratégique associé. Cependant, il peut avoir comme conséquence une connaissance plus réaliste de l'achalandage réel d'un événement.

En conclusion de ce point, il appartient aux organismes requérant des sondages de choisir la méthodologie la plus appropriée à leur réalité et à leurs besoins, en prenant en considération les recommandations du Ministère concernant le degré de précision propre à chaque méthode, et en considérant la complexité des mesures d'achalandage selon les outils utilisés dans la collecte de données.

3. Rôle de l'achalandage dans les demandes de subventions – Un impact modéré

Bien que l'achalandage soit un indicateur fort pour l'ensemble des acteurs du secteur, il n'est pas un déterminant majeur dans l'évaluation des demandes de subventions soumises au Ministère du Tourisme.

L'achalandage total (jours de participation totaux) n'est utilisé que dans l'évaluation de la performance de volets 2 qui ont un budget entre 500 000 \$ et 5 999 999 \$. L'achalandage total n'est pas utilisé pour l'admissibilité.

Il est un des trois critères d'évaluation de la performance touristique. Le critère principal demeure l'indice de touristicité, lequel tient compte de la provenance des visiteurs et propose un calcul pondéré. Après les critères d'admissibilité généraux, seuls les seuils de provenance inscrits au programme sont considérés dans l'admissibilité d'une demande. Les seuils sont disponibles dans le [programme 2026-2029 ici](#).

Ainsi, l'achalandage, pris isolément, ne constitue pas un frein à l'obtention de financements publics. L'équipe d'ÉAQ, partenaire mandataire du MTO, demeure à votre disposition pour toute question relative aux méthodologies de collecte des données, via le service de recherche et intelligence d'affaires. Vous pouvez communiquer avec notre équipe pour de l'accompagnement personnalisé dans l'élaboration de vos démarches.

Pour toute question, écrivez-nous à recherche@eaq.quebec